

## CONSEIL DE QUARTIER ST MARTIN

### Réunion du 23 novembre 2015

#### 1 ) Choix d'un ou d'une secrétaire de séance

Christian LACROIX se propose de tenir ce rôle.

#### 2) Validation du compte-rendu de la dernière réunion

Les membres du Conseil de Quartier valident le compte-rendu de la réunion du 27 octobre 2015.

#### 3) Projet en cours :

- Projet autour du lavoir :  
L'entreprise Brunet a installé les projecteurs pour éclairer le lavoir. Le réglage de l'éclairage se fera mercredi 25 novembre à 17h. Perrine MILLET et Didier LOMBARD se rendront sur site avec l'entreprise et les services techniques.

Le groupe de travail pour la réalisation d'un panneau historique sur le lavoir s'est réuni le 28 octobre en présence de Vincent BRETAGNOLLE. Il a commencé à travailler à la fois sur la forme et sur le fond du projet.

La forme : 3 standard existe en ville :

- panneaux accolés directement sur les murs (bibliothèque) environ 1100€
- Panneaux sur pieds (devant la cour du musée) environ 1925 €
- Version totem (devant l'église St léger) environ 6400€

Les coûts sont indiqués en TTC. Le Conseil de Quartier opte pour le panneau sur pied.

Le fond :

Un panneau double face (Enfants/adultes)

- Face enfants : Proposer d'associer les écoles du quartier au projet. Dans un premier temps des visites peuvent être organisée sur site avec le service Ville d'Art et d'Histoire. Une classe sera ensuite invitée à créer l'histoire.
- Face adultes : Vulgariser le contenu historique (de l'origine du lavoir à sa désuétude)  
4/5 illustrations, 2 à 3000 caractères (le contenu doit être lu en moins d'une minute).

L'emplacement reste à confirmer mais le panneau pourrait être posé au niveau du parking coté droit du lavoir.

- Achat d'appuis vélos :

Les services techniques ont rencontré le personnel de la passerelle qui serait plutôt favorable pour disposer de deux ranges-vélos (de 5 vélos chacun) plutôt que de 2 appuis vélos. Le coût du matériel est de 261€ TTC pour les 2 équipements.

➔ Le Conseil de Quartier valide cette dépense.

#### **4) Point sur la décoration de Noël :**

La décoration du sapin de Noël se fera le samedi 5 décembre 2015 avec les enfants de la passerelle. Une déambulation est prévue à partir de 15h devant la passerelle pour aller décorer le sapin de l'église. Il est demandé aux Conseillers de Quartier qui le souhaitent d'apporter des chocolats pour les enfants.

#### **9) Informations complémentaires :**

- Bilan de l'animation d'été du quartier. Le coût total de la manifestation pour 2015 s'élève à 2 728,44€. Ce montant comprend les coûts directs (prestations musicale, achat de fournitures etc) et également les coûts indirects (mise à disposition du matériel, heures des services techniques, coût des véhicules etc).
- Les Conseillers de Quartier présents au CAL font le constat qu'il y a de moins en moins de monde lors des réunions mais que les débats sont intéressants. Il y a plusieurs groupes thématiques qui sont amenés à faire des propositions sur :
  - La propreté, voirie et espaces verts
  - L'événementiel (festival, musées etc)
  - Le sport
  - Les associationsLe rapport avec les propositions des membres du CAL sera présenté devant le Conseil de Municipal le samedi 28 novembre.
- Défi familles à énergie positive - Appel à candidature  
Le défi commence le 1<sup>er</sup> décembre et se termine le 31 mars. L'objectif est de faire des économies sur notre consommation d'énergie (eau, gaz, électricité) sous un aspect ludique. Une équipe est en train de se constituer sur le quartier. Pour le moment 3 familles se sont inscrites. Deux familles supplémentaires peuvent se joindre à elles.
- La résidence de l'air en face de la providence qui appartient à la SEM Territoires Charente s'appellera dorénavant « Cité Epsilon ».
- Animation disco soupe au marché couvert le vendredi 27 novembre
- Préparation ateliers inter-quartiers :  
Un groupe de travail va se réunir le samedi 12 décembre à 10h afin de :
  - Préparer des questions sur le quartier pour le Quizz
  - lister les projets à mettre en avant, prendre quelques photos et les accompagner de commentaires.
- Des travaux pour la mise en place de la fibre optique sont actuellement en cours sur toute la ville, ils occasionnent une gêne temporaire de stationnement. Invitation point presse pour le lancement de la fibre sur la commune de Cognac, jeudi 26 novembre à 11h, salle du conseil.

## 10) Questions et réponses diverses:

### Réponses aux questions :

- Réouverture du square de l'église.
  - ➔ Il est précisé qu'un canisite est mis à disposition place de la croix St Martin. Pour pouvoir sanctionner les propriétaires de chiens, le flagrant délit est nécessaire Plusieurs solutions sont évoquées concernant la réouverture du square.
    - ▶ Mettre en place une fermeture à ressorts
    - ▶ Interdire le square aux animaux
  - ➔ Le Conseil de Quartier valide la proposition d'interdire le square aux chiens. Un arrêté devra être pris et un panneau d'information posé.
  
- Rue de Rochefort, le panneau sens interdit est posé.
  
- Aménager la (petite) sortie de l'école Jean Macé où sortent les piétons.
  - ➔ La configuration de l'abond des écoles n'est pas du tout la même. Jean Macé est une école maternelle et les parents doivent donc accompagner les enfants. De plus, l'entrée de l'école se trouve au bout d'une allée longue d'environ 50m et non pas directement sur une voie de circulation comme c'est le cas à la providence. Il est précisé que les obstacles génèrent de la maintenance, le site n'engendrant pas de problème de sécurité, la proposition ne semble pas pertinente.  
Le Conseil de Quartier précise qu'il y a déjà eu un accident devant l'école il y a plusieurs années. Il est proposé d'évoquer ce sujet avec Nathalie LACROIX (adjoite en charge de l'éducation).
  
- Cité de l'air: problème d'un chien malade qui divague
  - ➔ La Police Municipale s'est rendue sur place. Depuis le signalement aucun présence de l'animal n'a été constatée.
  
- Rue de Marennes : Il y aurait eu un rapport sur des odeurs rue de marennes qui proviendraient du déversement de produits de peinture (signalement riverain).
  - ➔ Véolia contrôle le réseau des eaux pluviales. Il est possible d'écrire au Maire pour demander qu'un contrôle soit réalisé. La demande du riverain mériterait d'être explicitée.
  
- Un banc a été enlevé de l'aire de jeux Jean Macé
  - ➔ Le banc a été retiré pour une maintenance. Il est de nouveau sur site.
  
- Qui a en charge l'entretien le long de la voie de chemin de fer rue des rentes ? Il a été signalé que les espaces verts auraient abîmé la clôture
  - ➔ Sur ce secteur la ville et la SNCF se partagent le nettoyage. La ville entretient le bas côté et la SNCF a, à sa charge, tout ce qui se trouve sur la butte.

**Nouvelles questions :**

- Dans les cités, notamment la cité de l'air, la rue Maryse Bastié etc les poubelles sont sorties le samedi et ne sont rentrées que le lundi matin. Elles restent sur les trottoirs tout le weekend.

**Prochaine réunion se tiendra le 19 janvier à 19h. Les Conseillers qui le souhaitent peuvent apporter galettes des rois ou cidre pour fêter la nouvelle année. Attention la date a été modifiée.**

\*\*\*\*\*

**Membres du Conseil de Quartier présents :**

Dominique ARRAMY, Bernadette BENAITEAU, Philippe CLAUDE, Bernadette DELPECH, Viviane ESCALIER, Marianne GANTIER, Sandra GELLE, Albert GUET, Christian LACROIX, Eliane LARGEAU, Didier LOMBARD, Philippe ROY, Jocelyne TESSERON.

**Membres du Conseil de quartier excusés :**

Christian COATES, Jacqueline FORT, Michèle LEONARD, Katia VALEGEAS

**Participaient également :**

Mme Véronique CLEMENCEAU : élue référente de quartier

Mme Perrine MILLET : Service agenda 21 et démocratie locale